

Communication aux Familles ECST

Protocole Sanitaire

Chers Parents,

Suite à nos communications des 5 et 6 février relatives au renforcement du cadre sanitaire, nous vous adressons ci-joint la mise à jour du Protocole Sanitaire en vigueur au sein des Campus Sainte-Thérèse à compter du 8 février 2021.

Sa mise en œuvre concerne tous les élèves de la maternelle au lycée.

Ce protocole prend en compte les nouvelles mesures, prescrites pour les élèves et les personnels ECST, concernant le port du masque, les règles de distanciation, notamment en restauration, l'aération des locaux et la gestion des cas contaminés et des cas contacts à risque.

Nous attirons votre attention sur les nouvelles normes liées au masque de catégorie 1, en raison de l'apparition de variants du virus. Les masques « faits maison » sont à proscrire.

Conformément aux dispositions de l'annexe 1 du décret du 29 octobre 2020, le masque doit notamment présenter une efficacité de filtration vers l'extérieur des particules de 3 micromètres émises supérieures à 90 %. La mention « catégorie 1 » et les performances de filtration doivent être clairement inscrites sur l'emballage.

Nous savons compter sur la vigilance et l'engagement de chacun d'entre nous, et nous vous en remercions.

Sachant compter sur votre soutien, nous vous assurons, Chers Parents, de nos sentiments dévoués.



Olivier GROS
Chef d'établissement 1^{er} degré



Gilles DUPONT
Chef d'établissement 2nd degré
Coordinateur

